

FORMATION CSE VOLET SSCT

FORMATION



OBJECTIFS

Être capable de:

- Appliquer les principes de prévention.
- Utiliser les outils et les méthodes nécessaires pour identifier et mesurer les risques professionnels et analyser les conditions de travail.
- Faire du CSE / CSSCT une instance de concertation et de progrès pour les questions de santé et de sécurité au travail dans l'établissement

PROGRAMME

1. Les principales règles en matière de santé et sécurité au travail

- Les missions, attributions et moyens du CSE dans les champs de la sécurité, de la santé et de l'amélioration des conditions de travail
- Les enjeux de la sécurité et santé au travail
- Définition : danger, risque & dommage
- Les principales sources de droit et d'information en sécurité et santé au travail
- Les principes généraux de prévention
- Principales règles applicables en santé et sécurité au travail
- Obligations et responsabilités employeurs/employés en santé et sécurité au travail
- Mise en situation : exercice de recherche et de lecture d'exigences légales en matière de sécurité et de santé au travail

2. L'action préventive : Maitriser les risques professionnels

- Connaître les risques professionnels : Les métiers, tâches courantes et ponctuelles associées, Les situations dangereuses rencontrées et les mesures de prévention possibles
- Savoir identifier et évaluer des risques professionnels
- Elaboration et mise à jour du DUERP
- Conduire une visite d'inspection des locaux

3. L'action corrective : le traitement des accidents du travail et des maladies professionnelles

- Gestion des AT / MP
- Mener l'enquête après l'accident
- Mise en situation

**Prérequis :**

Aucun

**Public :**

Les membres élus du comité sociale et économique – CSE
Membre de la commission CSSCT

**Durée :**

5 jours

**Dates et horaires :**

6,7,8,14,15 OCTOBRE 2025
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30

**Tarif :**

3.000€ pour l'entreprise dans le cadre d'une formation inter entreprises

**Modalités d'accès :**

Inscription sur bulletin d'inscription retourné dûment complété

**Délais d'accès :**

Après signature de la convention, la formation débutera à la date convenue

**Formation assurée par :**

Cyrille MAGNIN

**VOTRE CONTACT**

Michaël BERTREUX
Tél : 06.33.01.47.93

mbertreux@maisondesentreprises.com



FORMATION CSE VOLET SSCT

FORMATION



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports de formation (PPT)
- Apports théoriques
- Illustration et mise en application
- Echange d'expériences entre participants
- Tour de table en fin de formation

SUIVI ET ÉVALUATION

- En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et de formation,
- Ces attentes seront reprises lors de la séquence d'évaluation de la formation pour relever en tour de table le niveau d'atteinte exprimé par les participants ainsi que la satisfaction vis à vis du contenu et du déroulement de la formation
- Une fiche d'évaluation à chaud sera remplie par chacun des stagiaires
- Évaluation par quizz/QCM en fin de formation

VALIDATION

- Une attestation de formation sera remise à l'issue des journées de formation

ACCESSIBILITE PSH

Pour les personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier votre demande et les moyens de compensation possibles

A la Maison des Entreprises :

- Places de parking réservées aux personnes en situation de handicap
- Bâtiments accessibles par rampe d'accès
- Salles de formation situées en RDC, accessibles en fauteuil roulant

En entreprise :

- Selon les conditions d'accessibilité de l'entreprise



VOTRE CONTACT

Michaël BERTREUX
Tél : 06.33.01.47.93
mbertreux@maisondesentreprises.com

